

LE PASS CULTURE

Le PASS CULTURE c'est quoi ?

Le PASS CULTURE est né de la volonté affirmée lors de la campagne présidentielle 2017, de mettre à disposition des jeunes un nouveau dispositif favorisant l'accès à la culture afin de renforcer et diversifier les pratiques culturelles, en révélant la richesse culturelle des territoires.

Fruit d'un partenariat de premier plan entre l'Etat, les acteurs culturels, l'environnement scolaire et les collectivités territoriales, le PASS CULTURE donne aujourd'hui toute sa place à la culture pour la jeunesse en lui permettant d'aller à sa rencontre et de s'émanciper dans l'exercice de l'autonomie de ses propres choix culturels.

LE PASS CULTURE pour qui ?

A partir de 18 ans et ce, jusqu'à la veille de tes 19 ans, tu as le droit d'accéder au PASS CULTURE. Le gouvernement t'offre un crédit de **300 € disponible pendant 24 mois** sur l'application pour découvrir & réserver selon tes envies, des sorties culturelles dans ta région, des biens culturels & des offres numériques (Livres, concerts, théâtre, musées, cours de musique, abonnements numériques ...)

(ATTENTION : Si tu t'es inscrit au PASS CULTURE lorsque tu avais 15,16 ou 17 ans, tu as donc bénéficié d'un crédit correspondant aux moins de 18 ans. Si tu veux profiter des 300 € proposés le jour de ta majorité, tu dois te réinscrire sur l'application ! Déconnecte-toi et reconnecte-toi sur ton compte utilisé lorsque tu avais moins de 18 ans. Veille bien à utiliser la même adresse mail que tu utilisais pour ton crédit de 17 ans. Retourne sur ton application et clique sur "Profiter des 300€" puis laisse-toi guider !)

POUR PLUS D'INFOS, télécharge l'application PASS CULTURE ou rends-toi sur le site passculture.app !

